

**Declaration préliminaire au CTP du 20 avril**

La FSU -Polynésie dénonce la façon dont les P.E vont être intégrés dans le corps des certifiés sans obtenir une titularisation par concours et sans le master 2 d’enseignement . Selon le Vice-Rectorat après une première année de mise à disposition, ils seront placés en détachement puis sur inspection intégrés dans le corps des certifiés. Le Ministère territorial pense palier le manque de postes au concours national mais il ne fait que soulever un problème entre collègues polynésiens. Nous demandons que ces postes restent dans le premier degré où il y a un manque de remplaçants dans les classes. Après vérification dans les établissements, leurs missions à la prochaine rentrée seront d’enseigner du reo maohi en sixième et de compléter leur service en venant en surnuméraire dans les A.P et les E.P.I . Nous rappelons que Les enseignants certifiés lettres- tahitien peuvent assurer l’enseignement d’une heure en sixième, par définition un P.E est un généraliste et les cours d’A.P et d’E.P.I font partie intégrante des disciplines, la Réforme du cycle 3 porte essentiellement sur les programmes et ne parle pas de transfert de postes. Cela constitue un affront aux enseignants certifiés de lettres-Tahitien. Nous demandons un groupe de travail mixte, second et premier degré, afin de pouvoir examiner et dialoguer sur l’avenir des élèves de l’ESPE, des PLC lettres- tahitien et CDI actuellement en poste dans le second degré. La liste des 12 P.E arrêté lors d’une commission d’experts ne respecte pas le paritarisme. Le transfert de budget du BOP 140 au BOP 141 ne peut se faire qu’avec l’accord du MEN. La FSU refuse la primarisation du collège, nos instances nationales ont été saisies. Les propositions d’affectations des P.E de Polynésie sont une expérimentation locale, que nous refusons.

La nouvelle équipe pédagogique du collège de Teva i Uta n’a pas été consultée pour élaborer les projets d’A .P et d’E.P.I pour la rentrée 2016. Une réunion de deux heures prévue un mercredi après midi n’est pas productive. Nous demandons une journée banalisée. La future Principale ayant refusé de se faire remplacer au LHT doit prendre ses dispositions pour rassurer les collègues . Seule une réunion avec la CPE a été réalisée.

Le collège de Papara classé REP+ se retrouve avec des effectifs trop élevés par classes, malgré l’ouverture du nouveau collège.

La FSU demande la prise en compte des rapports d’incidents et agressions de plus en plus nombreux dans les établissements. Les Directions rendent trop souvent les enseignants responsables et dédramatisent les choses. Les collèges semblent plus touchés que les lycées. La prochaine réforme ne réglera rien, elle ne fera qu’ajouter de l’insécurité avec des changements horaires au long de l’année, des groupes d’élèves variables, des classes décloisonnées. Elle rendra l’élève responsable de ses échecs et exposera d’autant plus les enseignants à leur agressivité.

La prochaine CCP de notations administratives fait apparaitre un trop grand nombre d’insatisfactions des notes et surtout des appréciations. Nous en concluons qu’un trop grand nombre de chefs d’établissement règle leur compte et montre un autoritarisme déplacé. Ces appels et les remontés des établissements doivent interpeler le Ministère.

Pour la énième fois nous réitérons notre demande d’être associées à l’écriture de la Convention Etat-Territoire. L’avancée des travaux doit pouvoir donner lieu à une première lecture.

La FSU-polynésie demande que les convocations aux CTP cessent de se faire les mercredis après-midi, qu’un temps de préparation soit donné et qu’il y ait une meilleure préparation des ordres du jour sans avoir à recommencer plusieurs fois les mêmes choses.